

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

ELECTIONS DES DELEGUES MUNICIPAUX A L'ELECTION DES SENATEURS

Ont été élus délégués titulaires : Annick BOULAIS, Alain ESNAULT, Francine GABORIAU, Jean-Christophe GAUVRIT et Michel CARPENTIER

Ont été élus suppléants Antoine ROBIN, Christian DESILE et Nathalie BONNEFOY-LINERS

ACQUISITION DE TABLEAUX NUMERIQUES POUR LES ECOLES

La société NEROISEL a été retenue pour un coût de 11 143 € TTC

TRAVAUX DE RACCORDEMENT EN EAU POTABLE ENTRE LE CHATEAU D'EAU ET ISOPARC

La société A2i réalisera la mission de maîtrise d'œuvre. Le coût global de rémunération a été arrêté à 3.7575 % du montant du marché

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2011

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le projet de schéma élaboré par le représentant de l'Etat dans le département a été présenté à la commission départementale et adressé pour avis aux conseils municipaux et aux organes délibérant des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes concernés par les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale.

En effet, il s'avère que le paysage institutionnel français a vu au fil du temps s'accumuler de nombreuses structures administratives qu'il convient de simplifier,

Le Conseil municipal a donc pris acte de la proposition de maintien du périmètre actuel de la Communauté de Communes du Val de l'Indre mais a refusé de se prononcer sur le maintien ou les modifications de périmètres des autres communautés du département. Il a également pris acte des propositions du schéma relatives aux syndicats au titre d'une meilleure organisation des services à la population et a précisé d'autre part que la commune de SORIGNY se prononcera sur la création d'un pôle métropolitain au regard des compétences qu'il sera envisagé de transférer.

CONSTRUCTION DE LA LIGNE A GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE

Dans le cadre de la future construction de Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, un avis favorable a été prononcé sur le projet d'aménagement foncier en notant toutefois que le Syndicat Sud Indre Développement n'a pas été consulté bien qu'il soit concerné par le projet.

EXTENSION ET REHABILITATION DE LA MAIRIE

Après avoir admis trois candidats à concourir, le choix s'est porté sur l'Atelier Péré à TOURS

VENTE DES LOCAUX COMMERCIAUX AVENUE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le Maire est autorisé à vendre les locaux au prix de 1 295 € le m²

DENOMINATION DE VOIES DANS LA Z.A.C. DE GENEVRAY

Les nouvelles voies ont été baptisées « rue des chaumes » et « rue des labours »

MUSIQUE AUX ECOLES

Les cours de musique seront prorogés avec le SIGEMVI pour la période d'octobre 2011 à juin 2012,

- école élémentaire : 3h/semaine
- école maternelle : 2h/semaine